

Certificat Expert-comptable patrimonial®

Un parcours complet de formation sur 14 jours, à la fois théorique et pratique, qui apporte l'ensemble des fondamentaux de la gestion de patrimoine, sous l'angle du chef d'entreprise (patrimoine professionnel et privé) : de la détection des besoins clients à la vente de la mission de conseil patrimonial.

Un certificat pensé et créé par Frédéric Espirat, expert-comptable patrimonial®, en collaboration avec Jean Marc Chevassus, responsable pédagogique du Master Gestion de Patrimoine à l'IAE Lyon 3.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer et développer votre pôle Gestion de patrimoine au sein de votre cabinet ✓ Appréhender les besoins des clients chefs d'entreprise ✓ Elaborer les meilleures stratégies en matière juridique, financière et fiscale ✓ Réaliser un bilan patrimonial complet et présenter vos préconisations aux clients ✓ Connaître les différents produits financiers et les conseiller aux clients ✓ Assurer le suivi et les ajustements nécessaires tout au long de la relation avec votre client ✓ Maîtriser la pratique patrimoniale et réaliser une ingénierie patrimoniale
Profils des bénéficiaires	<p>Pour qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Experts-comptables ▪ Commissaires aux comptes ▪ Collaborateurs comptables expérimentés <p><i>NB : Si l'un des stagiaires est en situation de handicap, nous vous invitons à envoyer un email à contact@force-patrimoine.fr afin d'adapter la formation.</i></p> <p>Prérequis :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun prérequis spécifique
Equipe pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Responsable pédagogique : Frédéric Espirat, expert-comptable patrimonial ▪ Formateurs : experts métiers (experts-comptables, notaires, experts immobilier, cgp...) et issus de l'équipe pédagogique du master Gestion de Patrimoine à l'IAE Lyon 3
Suivi de l'exécution et évaluation des résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un quiz de pré-évaluation ▪ L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur ▪ QCM et études de cas notées ▪ Enquête de satisfaction à chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation ▪ Enquête de satisfaction à froid, 6 mois environ après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail ▪ Suivi des présences et remise d'un certificat de réalisation
Ressources techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des concepts, démarches et outils ▪ Exemples de mise en place des méthodes et techniques exposées ▪ Echanges entre les participants et l'intervenant ▪ Exercices pratiques ▪ Mise en situation professionnelle : le client est au centre de la pédagogie ▪ Application par le participant au cas de son entreprise
Qualité & Satisfaction	<p>Nombre de participants : plus de 60 experts-comptables ont suivi cette formation</p> <p>Note moyenne de satisfaction : 8,6/10</p> <p>Taux de réussite : 100%</p>
Nombre d'heures	100 heures de formation (= 14 jours)
Format	Présentiel (<i>le format « à distance » est envisageable sur demande</i>)
Capacité d'accueil	Jusqu'à 25 participants
Tarif	2 700 € HT par jour soit 37 800 € HT pour les 14 jours (hors frais de déplacement)

Contenu de la formation

MISE EN PLACE DU PÔLE GESTION DE PATRIMOINE (1 jour)

- Cadre réglementaire et organisation du cabinet
- Détecter les besoins clients et piloter les missions patrimoniales

REGIMES MATRIMONIAUX (1 jour)

- Rappel des règles matrimoniales civiles
- Adaptation au droit des affaires

SUCCESSION DU CHEF D'ENTREPRISE, DONATION ET TRANSMISSION (1 jour)

- Protéger le conjoint et préserver l'entreprise
- Transmission de son vivant, donations et donations partage

PROBLEMATIQUES SOCIALES DU DIRIGEANT (1 jour)

- Optimisation de la rémunération du dirigeant
- Prévoyance, retraite et épargne salariale

ALLOCATION ET GESTION D'ACTIFS (1 jour)

- Rappel du fonctionnement des marchés financiers
- Constitution d'allocations d'actifs et stratégies de placement
- Autres actifs de diversification : crypto-actifs, private equity, groupements fonciers

DEMEMBREMENT DE PROPRIETE (1 jour)

- Aspects juridiques et fiscaux du démembrement de propriété

APPROCHE JURIDIQUE DU PATRIMOINE PROFESSIONNEL (1 jour)

- Détention, exploitation et transmission du patrimoine professionnel

STRATEGIES D'INVESTISSEMENT (1 jour)

- Placements financiers
- Zoom sur l'assurance vie et le contrat de capitalisation

STRATEGIES IMMOBILIERES (1 jour)

- Détention patrimoniale de l'immobilier professionnel et privé

SOCIETES CIVILES DANS LES MONTAGES PATRIMONIAUX (1 jour)

- Utilité, administration et stratégie de la société civile

ANALYSE TRANSVERSALE PATRIMONIALE (1 jour)

- Étude de la structure d'un bilan patrimonial
- Conseils de rédaction d'un bilan patrimonial

APPROCHE COMMERCIALE DU CONSEIL PATRIMONIAL (1 jour)

- Présentation et vente de la mission
- Gestion du timing et des délais du bilan patrimonial
- Accompagnement et suivi de son client

CAS PRATIQUES : PRÉVOYANCE / RETRAITE / ÉPARGNE SALARIALE (1 jour)

CAS PRATIQUES : PLACEMENTS FINANCIERS (1 jour)

Accessibilité

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

Comment bénéficier de cette formation ?

>> Cliquez sur le bouton « Je demande un devis » ou envoyez un email à contact@force-patrimoine.fr.

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous vous enverrons un formulaire d'identification de vos besoins à compléter.

Une fois le formulaire complété, nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes.